



8 MARS 2018 : EN ACTIONS !

REUNION D'INFORMATION SYNDICALE pour toutes et tous ! À 9h30...

L'égalité entre les femmes et les hommes est incontournable. Elle n'est ni secondaire, ni une opération de marketing. Elle ne se limite pas à mettre quelques femmes aux postes de direction en oubliant la majorité des femmes précaires. Elle demande une volonté politique et de véritables moyens humains comme financiers. Or, les récentes lois et celles programmées contre les services publics vont dans le sens inverse. Elles vont continuer à précariser les femmes et à réduire des services publics dont les services retomberont sur les femmes encore plus (secteur social, petite enfance, personnes âgées...).

Les femmes sont nombreuses à se mobiliser. Elles dénoncent les violences sexistes et sexuelles. Elles alertent sur les stéréotypes de genre. Elles condamnent la précarité, la pauvreté, le chômage. Elles refusent les inégalités au travail en termes de salaires, d'accès à l'emploi, de carrière, de temps de travail et leurs conséquences sur le montant des retraites. Des hommes aussi se mobilisent pour l'égalité car ils en ont eux- même assez d'être assignés à des stéréotypes de genre. Ils ont compris que l'égalité améliorera les conditions de travail de tous et de toutes !

A la Ville de Paris, les inégalités existent aussi !

Les femmes constituent 57,1% du salariat de la ville. Par ailleurs, la ville reconnaît dans son bilan social de 2016, une inégalité salariale de 8% entre les hommes et les femmes. Ces chiffres sont largement sous-estimés car la Ville exclue de ses calculs les vacataires, les assistantes maternelles et familiales.

Les agent.es touchent :

192 Euros de moins par mois quand elles sont de catégorie C !

273 Euros de moins par mois en catégorie B !

340 Euros de moins par mois en catégorie A !

Elles sont en tête de la précarité : **plus de 75 % des précaires sont des femmes ! Plus de 572 femmes contractuelles ont un revenu en dessous du SMIC !**

Sur le plan de la santé, la pénibilité de leur travail est encore trop peu reconnue ; les congés maternité ne sont pas remplacés de manière automatique. Les situations d'épuisement professionnel en amont des congés maternité mettent beaucoup d'entre nous en difficulté sur le plan de la santé. Enfin, des situations de sexisme, de harcèlement sexuel commencent à être dénoncées, avec une atteinte au droit de travailler dans un environnement de travail décent et respectueux.

C'est pourquoi la CGT vous invite à prendre la parole, à débattre et à interpeller la Mairie de Paris...

9h30 - 11 h30 : REUNION D'INFORMATION SYNDICALE

Salle Louise Michel - Bourse du Travail

Cette réunion est autorisée par l'administration pour tous les agents quelque soit le contrat de travail. Il vous suffit de prévenir votre responsable 3 jours à l'avance.

A partir d'une projection débat sur les inégalités salariales et les violences sexistes et sexuelles au travail et en présence du **Collectif Femmes-Mixité de la CGT Ville de Paris**, et **d'un camarade de la CGT du Service Egalité du Ministère du Travail**, nous pourrons partager nos vécus, nos actions et nos revendications **pour améliorer le travail et l'emploi à la ville**. Des femmes en lutte pour la reconnaissance de leurs métiers comme dans le travail social témoigneront de leur action et des perspectives dans le cadre notamment de la grève du 22 mars !

- L'après-midi : Grève, Rassemblement et manifestation !

Nous appelons à la grève vis-à-vis de la Mairie (préavis de grève de 13h30 à 00h00) sur nos revendications d'égalité salariale, de déprécarisation et de conditions de travail.

15h 40 : Rassemblement Place de la République **pour l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes : pour en savoir plus : la vidéo :**

<https://www.facebook.com/8mars15h40/videos/2042215522485903/>

17h30 : derrière la banderole unitaire « **Femmes en colère, stop aux violences. Des actes et des moyens maintenant** », nous marcherons au côté de Solidaires, la FSU et des organisations féministes entre République et l'Opéra.

Vous pouvez vous mettre 1 heure en grève (perte de 1/210 de votre salaire) et une demie journée (1/40ème).

Pour l'égalité, je me syndique à la CGT ! Contact : femmes.mixite@us-cgt-spp.org



Répondez à l'enquête sur les violences au travail :

<https://8mars15h40.fr/grande-enquete/>

